nine (semen contra), la spigélie, la tanaisie, la mousse de Corse. Enfin on provoque le rejet des oxyures vermiculaires du rectum en donnant des lavements astringents ou salés: alun, quassia, tanin, chlorure de sodium.

IV.-Le système nerveux.

Le système nerveux est le grand régulateur de l'organisme humain; il est en rapport plus ou moins direct avec les organes, les cellules, les tissus; il préside et à leur nutrition, et à leurs fonctions diverses. L'intelligence, la sensibilité, les mouvements sont liés essentiellement au cerveau et à la moëlle; même les actions réflexes en dépendent. Nous étudierons successivement les médicaments qui agissent sur le cerveau, sur la moëlle épinière, sur les nerfs périphériques, sur le système nerveux en général.

Le cerveau.

Le cerveau est le centre de l'intelligence, le point de départ des mouvements, le point d'arrivée des sensations. On divise les médicaments qui agissent sur cet organe en trois classes : 1° les anesthésiques, qui le rendent insensibles à la douleur ; 2° les hypnotiques, qui produisent le sommeil ; 3° les stimulants, qui donnent à l'organe une activité plus grande.

l° ANESTHÉSIQUES. — Chloroforme. — Ether. Bromure d'éthyle.—Protoxyde d'azote.

Le chloroforme suspend les fonctions du cerveau par action directe sur les cellules nerveuses. La connaissance est d'abord abolie, puis la sensibilité, puis le mouvement. Quand le bulbe est atteint, le cœur et la respiration s'arrêtent. L'éther donne une période d'excitation plus longue et une anesthésie moins prolongée que le chloroforme; il ne contracte pas autant la circulation périphérique, ce qui ménage davantage le cœur; par contre il est plus irritant pour les poumons. Le bromure d'éthyle produit une anesthésie rapide et fugace.